

Description de la formation

Passionné(e) d'équitation, vous souhaitez en faire votre métier? Le diplôme fédéral d'Animateur d'Equitation de niveau 3, vous permet d'animer, d'initier et transmettre les premières notions d'équitation sous la responsabilité d'un(e) moniteur(trice).

- Rentrée : Septembre
 - Durée : 10 mois
- Rythme de l'alternance : 2 jours / semaine en formation les lundis et mardis puis 3 jours / semaine en formation à partir du mois d'Avril les lundis, mardis et jeudis (hors vacances scolaires), le reste du temps en entreprise.
- Statuts et Financements : la formation est construite en alternance, sous forme de contrat d'apprentissage ou en financement personnel. D'autres financements sont possibles. Nous consulter.

Conditions d'entrée

- Avoir 16 ans
- Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature
- Être titulaire de la licence fédérale et de la licence compétition division « club » minimum en cours de validité au jour de l'inscription
- Être titulaire du PSC1 ou équivalent
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Avoir une réelle motivation pour l'animation
- Réussir aux tests d'entrée



L'obtention du diplôme permet la dispense par équivalence des TEP d'entrée au BPJEPS.

Référentiel de certification

- UC 1 – Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- UC 2 – Participer à l'animation et à l'encadrement des activités équestres en sécurité
- UC 3 – Mobiliser les techniques professionnelles permettant d'assurer le travail d'entretien, les soins et le bien-être de la cavalerie d'école



En partenariat avec

